

REPORTAGE MEET&BUILD#18 X CARBONE COACHING

POURQUOI ET COMMENT DÉCARBONER SON ENTREPRISE ?

Le 18 novembre dernier, l'IFSB accueillait la 18^e édition de Meet&Build. Celle-ci avait la particularité d'être couplée avec la formation introductory du projet Carbone Coaching.



Philippe Strebler, Ralf Cavelius, Vincent Thomassin, Paul Schosseler et Boris Solecki

Paul Schosseler (ministère de l'Économie et Conseil national pour la construction durable) a présenté la feuille de route construction bas carbone. Cette feuille de route servira de socle à une stratégie holistique, qui couvre le cycle de vie complet du bâtiment (phases de construction, opérationnelle et de déconstruction) et intègre le carbone incorporé et le carbone opérationnel. Elle s'inscrit dans un contexte législatif où la décarbonation se retrouve dans tous les textes : au niveau européen, dans les directives sur l'efficacité énergétique (DEE), sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) et sur le reporting de durabilité (CSRD), la taxonomie verte et le règlement sur les produits de construction, et au niveau luxembourgeois, dans les lois climat, déchets et sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, ainsi que dans le Lëtzebuerger Nohaltegeeks Zertifizierung fir Wunngbaier (LENOZ). Pour optimiser les efforts et atteindre les objectifs fixés, le travail se fait dans le cadre d'une collaboration entre le secteur public et le secteur privé pour établir un budget carbone annuel par m² qui prenne en compte la réalité du terrain, un inventaire des matériaux,

une base de données des déclarations environnementales de produits, une méthodologie pour l'analyse du cycle de vie et, à un horizon plus lointain, des voies de décarbonation.

Ralf Cavelius (service e-handwierk de la Chambre des Métiers) a exposé les solutions existantes pour soutenir les entreprises dans leur transition énergétique et vers des activités décarbonées, dans un contexte où elles doivent sécuriser leur approvisionnement en énergie en augmentant leur efficacité énergétique et leur part d'énergies renouvelables pour réduire leurs coûts et pour répondre aux exigences du Green Deal et du Plan national énergie climat (PNEC). La Chambre des Métiers a ainsi lancé le projet pilote Klimaprogramm Handwierk en septembre 2024 pour accélérer la transition énergétique, et elle fait partie du Klimapakt fir Betriber aux côtés de six autres acteurs (Luxinnovation, House of Sustainability, Fédération des Artisans, FEDIL, Luxembourg Confederation et Klima Agence) qui ont établi un catalogue regroupant 66 mesures pour décarboner et 17 cas pratiques.

Les subsides à l'investissement sont nombreux : aides pour la protection de l'environnement, pour la production d'électricité à partir de sources renouvelables, pour l'installation d'infrastructures de charge, pour l'acquisition de véhiculaires utilitaires lourds à zéro émission, bonification d'impôts pour la transformation énergétique / écologique, enoprimes Klimabonus, etc.

Les programmes d'accompagnement, qui commencent souvent par un état des lieux puis une mise en relation avec des experts et un passage à l'action subsides à l'appui, le sont aussi - Fit4Sustainability, SME Packages -, tout comme les formations - Starter Kit RSE, formation « Transition énergétique : comment épargner énergie, CO₂ et coûts dans l'entreprise ? » - et les workshops - partage d'électricité ou encore communication crédible en matière de durabilité, entre autres.

Philippe Strebler (Ceratizit) a apporté son témoignage sur la trajectoire de son entreprise de la compréhension à l'optimisation de son empreinte carbone. Ceratizit consomme beaucoup d'énergie, provenant en premier lieu de la matière première utilisée pour fabriquer des pièces en carbure de tungstène, un matériau composite dur dont sont faits, par exemple, les forets pour béton. Elle a entamé une démarche Cradle to Gate (du berceau à la livraison chez le client), dont la baseline se situe en 2020 avec un objectif à long terme de réduction de 90 % de ses émissions carbone d'ici 2040, et des phases intermédiaires. Cela passe par le fait de minimiser l'emploi de matériaux bruts et de maximiser celui de matériaux issus du recyclage, par la construction d'un grand carport solaire qui produit annuellement 1,3 GWh, couplé à des bornes de charge ou encore par un engagement à consommer 50 % de l'hydrogène vert qui sera produit par LuxHyval à partir de 2027.

Vincent Thomassin (Cocert) a conclu les interventions en revenant en détails sur le bilan carbone. Il a commencé par rappeler les effets du changement climatique qui entraîne des phénomènes météorologiques courts et localisés, mais aux impacts potentiellement très importants.

Les gaz à effet de serre (GES), bien qu'ils ne représentent qu'une infime partie de la composition de l'atmosphère (0,5 %), jouent un rôle majeur dans cette évolution. Or, les émissions mondiales ont augmenté de 55 % en 29 ans, et si certains seuils sont dépassés, la Terre ne sera plus en mesure de stocker autant de CO₂ qu'elle n'en capture.

Quant à la température moyenne, elle a augmenté de 0,9 degré depuis 2005, sachant qu'une hausse de

0,5 degré a déjà des effets notoires : des pics de température qui passent de +3 / +4 degrés dans un scénario à +1,5 degrés à +5 degrés dans un scénario à +2 degrés, une augmentation du risque d'inondations fluviales qui passe de 11 à 21 %, et une hausse du nombre d'insectes ayant perdu au moins la moitié de leur habitat naturel qui passe de 6 à 18 %.

Dans ce contexte, le bilan carbone est un outil précieux. Basé sur la norme ISO 14064 et s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, il permet aux entreprises et organisations de connaître leurs émissions de CO₂ pour pouvoir les réduire et contribuer à atteindre les objectifs fixés au niveau global. Il se structure autour de trois scopes : les émissions directes (chauffage, combustion sur site, engins, équipements), les émissions liées à l'énergie achetée (électricité, chauffage ou refroidissement fourni par un tiers), et enfin, le plus large et le plus complexe des trois à documenter, toutes les autres émissions indirectes (achats, matières premières, transports amont/aval, déplacements des employés, déchets, usages des produits, etc.).

Le logiciel SAMI – mis à disposition de ceux qui suivront la formation Carbone Coaching - permet de collecter les informations auprès des bonnes personnes et d'automatiser la répartition des émissions par scope et par poste : le scope 3 est presque toujours dominant, sauf dans les activités très tertiaires.

Une fois le bilan carbone établi, on élaboré un plan d'actions décliné en trois niveaux : actions immédiates / gestes simples (réduction du gaspillage, capteurs de présence, sensibilisation), actions prioritaires / investissements modérés (éco-conception, fournisseurs plus proches, renouvellement du parc de véhicules vers des modèles plus performants ou électriques) et actions stratégiques / transformations lourdes et longues (nouveau modèle économique bas carbone, nouveaux matériaux, diversification vers la construction bois, etc.).

Pour résumer, une démarche de neutralité carbone s'articule autour de plusieurs étapes : mesurer son empreinte carbone, se fixer des objectifs clairs, réduire au maximum ses émissions, compenser les émissions résiduelles et enfin, assurer un suivi et une amélioration continue.

Mélanie Trélat